







Baccalauréat en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études anglaises (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Heike Harting 514 343-6192
heike.harting@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Le baccalauréat en études anglaises mise sur une approche rigoureuse et exhaustive qui laisse aussi place à la créativité.

Explorant plusieurs genres littéraires (roman, poésie, théâtre, conte, etc.), il favorise entre autres une réflexion cohérente et novatrice vis-à-vis des phénomènes culturels de langue anglaise. Composé de cours donnés majoritairement en anglais, il requiert également la remise des travaux dans cette langue.

Le baccalauréat peut constituer un tremplin pour l'accès aux programmes de maîtrise et de doctorat en études anglaises. Il peut aussi mener aux programmes de cycles supérieurs en :

- littérature comparée,
- communication,
- bibliothéconomie,
- traduction.

Objectifs

Ce programme a comme but principal la spécialisation dans la discipline des études anglaises. Il comporte trois objectifs : l'introduction à l'analyse et à la critique des textes (surtout, mais pas exclusivement, littéraire), l'acquisition de connaissances sur les oeuvres principales des littératures et cultures en langue anglaise et le perfectionnement de la langue anglaise. Cette formation donne accès à des études supérieures. Elle peut aussi mener à une carrière dans divers domaines exigeant une solide maîtrise de la langue anglaise et la capacité de réfléchir de façon cohérente et créatrice aux phénomènes culturels. Le baccalauréat spécialisé est accessible à l'étudiant qui démontre, par un test d'admission, que sa connaissance de la langue anglaise est de niveau avancé dès son admission au programme.

Forces

- Des **laboratoires et des logiciels spécialisés** (CAN-8, KEY) dans l'apprentissage des langues.
- Un accès privilégié au milieu théâtral montréalais (ANG1380).
- Un **département dynamique** qui propose conférences, rencontres littéraires, projections cinématographiques, etc.
- Des **cours de langue** axés sur la lecture, l'écriture et l'expression orale dès le 1^{er} trimestre.
- Un **enseignement dispensé en petits groupes**, favorisant les échanges entre professeurs et étudiants.
- *Romanticism and Victorianism on the Net*, une revue internationale logée au Département d'études anglaises de l'UdeM.
- La présence d'un **écrivain de langue anglaise en résidence**, dont le savoir et l'expérience profitent aux étudiants, notamment par le concours de rencontres individuelles.
- Un corps professoral composé de chercheurs et chercheuses dont les publications bonifient le corpus de la discipline.

Perspectives d'avenir

Les perspectives d'emploi demeurent généralement satisfaisantes pour l'ensemble des diplômés en études anglaises. Elles sont aussi plutôt bonnes pour ceux et celles qui s'orientent vers l'enseignement collégial. Dans ce dernier cas, il est préférable de détenir une maîtrise. De la même manière, des études supérieures sont recommandées pour améliorer ses chances de trouver un emploi dans le domaine littéraire.

Les titulaires d'un diplôme d'études anglaises trouveront d'intéressants débouchés dans plusieurs secteurs :

- fonction publique
- édition
- publicité
- journalisme
- traduction
- recherche documentaire
- médias
- centres de documentation
- tourisme

L'habileté à manier l'anglais et le français et la connaissance de la culture anglophone permettent aux diplômés d'adapter avantageusement des textes ou des messages issus de l'autre communauté ou de travailler en relations publiques.

Le baccalauréat peut également représenter un tremplin vers des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.), non seulement en études anglaises, mais aussi en :

- littérature comparée
- communication
- bibliothéconomie
- traduction, etc.

Ces combinaisons de diplômes ouvriront la voie à de multiples possibilités de carrière dans ces domaines. À l'heure de la mondialisation, une bonne connaissance de la langue et de la culture anglaises constitue un atout dans de nombreux emplois, notamment ceux liés aux échanges commerciaux.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR LITTÉRAIRE**
- **ÉCRIVAIN**
- **INTERPRÈTE**
- **LINGUISTE**
- **SCÉNARISTE-DIALOGUISTE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire avancé de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B2.1.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial dont un de niveau intermédiaire (niveau 102) ou une combinaison jugée équivalente.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais).

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Traduction 1	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-185-5-0	Soir
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} novembre 2021

Structure du programme (1-135-1-0)

Version 13 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 36 crédits obligatoires, 45 à 48 crédits à option choisis dans les blocs de cours à option à l'exclusion du bloc 71V et 6 à 9 crédits au choix,

- en cheminement Honor : 36 crédits obligatoires, 45 à 48 crédits à option dont les 12 crédits du bloc 71V et 6 à 9 crédits au choix.

L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 71A Initiation à la littérature

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	ANG 1034	20th & 21st Century Literatures in English	3.0J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ANG 1100	Initiation to English Literary Studies	3.0J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0J	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0J
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0J

Bloc 71B Grammaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J

Bloc 71C Littératures, cultures, genres et perspectives historiques

Option - Minimum 27 crédits, maximum 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2006	Literature, Culture and Contact	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2133	British Literature 1350 to 1660	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2144	British Literature 1660-1790	3.0S
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1450	The Short Story in English	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0S	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0S	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	ANG 2454	Literature and Medicine	3.0S
ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0	ANG 2480	Literature and the Planetary Imagination	3.0S
ANG 2001	Poetry and Poetics	3.0			

Bloc 71D Stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

Bloc 71V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 6001	Séminaire honor 1	3.0
ANG 6002	Séminaire honor 2	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

Bloc 71Z

Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ANG.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Histoire	Baccalauréat	90 crédits	1-165-1-0	Jour
Littératures de langues anglaise et française	Baccalauréat	90 crédits	1-137-1-0	Jour
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études anglaises	Majeure	60 crédits	1-135-2-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ANG.

Cheminement honor

Pour s'inscrire aux cours du cheminement honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5. De plus, le directeur de recherche et le responsable du comité du 1^{er} cycle doivent approuver le projet de recherche dirigé avant l'inscription.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.) avec la mention *Cheminement honor* si l'étudiant a réussi les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne d'au moins 3,3 dans les cours du programme.